



Campus Provence Verte
125 Chemin du Prugnon - D 560 L
83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
Tél : 04.94.86.52.93
Email : st-maximin@cneap.fr



Les conditions financières sont en fonction de la classe et du régime.

UFA 2026 / 2027

TARIFS CONDITIONS FINANCIERES

A l'attention des parents d'élèves,

Modalité de paiement :

- 1) Par prélèvement au 10 de chaque mois.
- 2) Par chèque ou CB sur portefeuille Ecole Directe au 5 de chaque mois,
- 3) Pour toute demande particulière : règlement annuel, règlement en espèces ou situation particulière contactez le service comptabilité.

Les familles souhaitant une facture divisée en deux doivent le cocher sur le mandat et joindre impérativement deux mandats signés et deux RIB.

⇒ Un seul changement de régime sera accepté en cours d'année, en date du 1^{er} février.

Les demandes doivent être transmises début janvier (soit 1 mois avant) par mail adressé au secrétariat, à l'adresse suivante : accueil.st-maximin@cneap.fr.

Seules les absences dépassant 16 jours consécutifs ouvrent droit à une remise (50% pension ou ½ pension).

Une réduction sur la participation famille est accordée pour le 2^{ème} enfant inscrit.

Pour une facturation divisée en deux responsables payeurs, veuillez le cocher sur le mandat de prélèvement et remettre 2 mandats et 2 RIB.

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez contacter directement par mail Madame Daddi, comptable de l'établissement, à l'adresse suivante :

marjorie.daddi@cneap.fr – Tél : 07 63 05 12 31

Cordialement,

Christian Brayer
Directeur de l'établissement

Veillez trouver ci-dessous les dates de prélèvements prévues et le montant des mensualités en fonction du régime. Ces frais sont calculés pour l'année en fonction du nombre de semaines de présence à l'UFA et les règlements sont équivalents tous les mois.

Les prélèvements débuteront au mois de NOVEMBRE, sur une période de HUIT mensualités, jusqu'au mois de JUIN inclus.

L'alternant est en APPRENTISSAGE

L'apprenti est en CAPa, CAP

RÉGIMES	INTERNAT	½ PENSION	EXTERNAT
TARIFS ANNUELS	1 440 €	426 €	0 €

Payable en 8 mensualités

L'apprenti est en Bac Professionnel (mixité public)

RÉGIMES	INTERNAT	½ PENSION	EXTERNAT
TARIFS ANNUELS	2 400 €	710 €	0 €

Payable en 8 mensualités

L'apprenti est en BTSa

RÉGIMES	INTERNAT	½ PENSION	EXTERNAT
TARIFS ANNUELS	2 040 €	603 €	0 €

Payable en 8 mensualités

Passage module de formation complémentaire

Les apprentis seront amenés à passer au cours de leur cursus en centre de formation une formation complémentaire de type : CACES, HACCP, ou CERTIPHYTO, ..., une participation financière sera demandée aux familles.

Des aides au passage du Permis de conduire seront proposées aux jeunes apprentis.

En cas de non-paiement des frais de scolarité dans les délais impartis, l'établissement se réserve le droit de transmettre les dossiers d'impayés à un cabinet de recouvrement.